

BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 1

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur

Secrétaire : Mme RONZANI, Professeur

Membres présents : 23

Membres excusés : 5

Mme BRUAND, Mme LAROCHE, M. GENESTIER, M. DAVID, M. BAILLIEZ.

M. Schwalm, Proviseur, constate que 23 membres du CA sont présents et que le quorum est atteint. Il déclare le conseil d'administration ouvert à 18h 30.

➤ **Approbation du compte rendu du CA du 7 octobre 2013.**

Le compte rendu du CA du 7 octobre 2013 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Approbation de l'ordre du jour**

M. Schwalm, proviseur, soumet l'ordre du jour aux membres du CA qui est adopté à l'unanimité.

On ajoute à l'ordre du jour : la commission travaux qui est une commission interne qui ne rentre pas dans les institutions, la modification de la date de la journée Portes Ouvertes et la proposition d'une convention avec l'association « Pas de lézard »

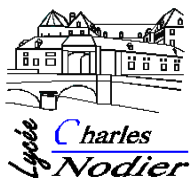
I - Mise en place des institutions

- **Règlement intérieur du CA pour l'année 2013/2014** : M. le proviseur propose le règlement intérieur du CA (joint).

Le secrétariat des prochaines séances sera assuré par :

- CA d'installation (ce jour) : un représentant des professeurs
- CA budget (début décembre) : un représentant des parents d'élèves,
- CA structure (février) ventilation de la DGH : un représentant de l'administration,
- CA compte financier : un représentant des élèves
- CA bilan de l'année : un représentant des professeurs

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité
(Acte administratif 16-2013-2014)



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 2

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET	Réservé au Directeur académique
-------	---------------------------------------

- **Résultat des élections** : 50% de participation seulement chez les personnels TTOS, 46,25% chez les enseignants, Parents élèves : 23,2% . Ces résultats sont comparables à ceux de l'année passée.
CVL: dix élus, 53,27% de participation ; là aussi, ce taux est comparable à celui de l'an dernier

- **Mise en place des différentes commissions :**

- Commission permanente : membres de droit
- Commission hygiène et sécurité
- Comité d'éducation santé et citoyenneté
- Conseil de discipline
- Commission éducative (sert de préalable au conseil de discipline)
- CVL (Conseil de la vie lycéenne)
- Commission travaux
- Commission d'appels d'offre
- Information sur la composition du conseil pédagogique

II – Organisation de l'action éducative

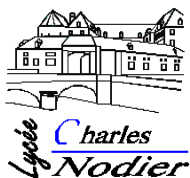
- **Bilan de rentrée**

M. le Proviseur présente un document récapitulatif des classes et des options. Il constate un taux de pression très élevé en seconde. Les autres niveaux présentent des effectifs qui rentrent dans les normes. Les enseignements d'exploration scientifiques rencontrent beaucoup de succès. Les enseignements d'exploration artistiques remportent un succès satisfaisant. En revanche il n'y a plus aucun élève en grec en seconde (les trois élèves qui figurent dans le tableau ont abandonné). Cette matière est également en souffrance en première et en terminale. L'option latin, elle, se porte bien.

Un représentant des parents d'élèves fait remarquer que les sections littéraires sont en nombre étonnamment faible. Il s'interroge sur les causes de cet état de fait et s'étonne de la suprématie des sciences sur les humanités. Une société qui ne serait que sciences sans conscience, dit-il, est une société en danger.

Un débat s'engage autour de la faible estime dont jouit la filière littéraire, et de l'éventuelle responsabilité des conseils de classe dans cette situation. On constate un plus grand nombre d'élèves en difficulté dans cette filière que dans les autres.

Une représentante des élèves rappelle qu'on encourage les indécis à aller en S. pour avoir le choix le plus large possible après le lycée. Les exigences des filières post-bac encouragent aussi ce choix : la filière S. reste la plus polyvalente dans cette perspective.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET	Réservé au Directeur académique
-------	---------------------------------------

Un professeur admet que la section a une « mauvaise image », mais il souligne à quel point cette section est défendue au lycée Nodier, et ajoute qu'elle obtient de bons résultats au baccalauréat.

Un délégué des parents d'élèves s'inquiète de l'information relative à l'orientation après le bac L, vu comme une sorte d'entonnoir qui réduit les possibilités de l'élève. On a tort, dit-il de considérer que l'avenir des L. est « bouché », alors qu'il a toute sa place, notamment dans la filière des « nouveaux métiers ».

Le Proviseur adjoint rappelle que les parents font souvent pression sur leurs enfants.

Un enseignant signale que l'avantage de l'établissement, du point de vue des résultats, des postes, de la vie de l'établissement est de maintenir une filière L aussi dynamique que possible.

– **Projet de voyage en Espagne :**

Mmes Chaland et Metz, professeurs d'Espagnol, font passer un document sur leur projet qui concernerait 49 élèves de terminale.

Le voyage est en attente de l'affectation de la part FRAPIL (une commission sera formée pour ventiler les budgets qui sont désormais gérés par les lycées).

Un délégué des parents d'élèves s'inquiète de la non-conformité du voyage avec la charte votée l'an passé qui stipulait qu'au moins deux tiers des élèves d'une classe donnée devaient pouvoir y participer.

Le proviseur signale le problème des « fenêtres de tir », qui lui aussi s'apprête à n'être pas respecté cette année.

Un enseignant propose de privilégier les sections L et ES, et d'exclure la classe de S du voyage. Une autre solution consisterait à partir avec un plus gros bus. Madame Chaland fait remarquer que les gros effectifs sont très difficiles à encadrer sur place.

Un enseignant rappelle qu'une activité proposée dans le cadre éducatif doit être accessible à tous.

Proposition : exclure la classe de T3ES dont de nombreux élèves sont en ce moment même en Californie (un élève serait considéré comme prioritaire sur 1 voyage unique dans l'année scolaire). Une déléguée des élèves fait remarquer que le voyage a déjà été annoncé à ces élèves de T3ES qui accueilleront mal la nouvelle.

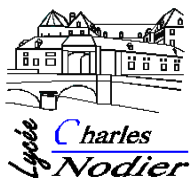
Cette proposition est soumise au vote et adoptée

(Acte administratif 17-2013-2014)

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 8

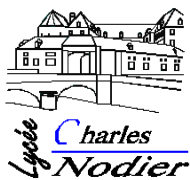


BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 4

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET	Réservé au Directeur académique
Sur le budget du voyage : le budget de ce voyage est adopté (acte administratif 18-2013-2014) Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 1 Non participation : 1 (M. Creuze, représentant des parents d'élèves refuse de participer au vote). – Sorties au cinéma MJC le studio en espagnol Un budget de 3 euros par élève et par séance est proposé. Chaque niveau assistera à une séance Le budget des sorties Cinéma est adopté à l'unanimité (acte administratif 19-2013-2014) Intervention de Monsieur Corrotte, professeur : M. Corrotte rappelle les difficultés que l'on peut affronter dans l'organisation d'un voyage. Les collègues qui sont partis en Californie ont rencontré des incidents à l'occasion du paiement du transporteur par l'agence comptable du lycée. Dix jours avant le départ (Toussaint 2013) la facture de Juillet de 22000 euros n'avait pas été honorée. Le Proviseur rappelle que ce problème est totalement invisible au niveau de l'administration si la facture concernée reste bloquée à l'agence comptable. Il a dû intervenir dans l'urgence pour que le départ soit possible. – La pause méridienne Madame Couturier, CPE, fait passer un document récapitulatif. Monsieur Creuze remercie le proviseur de ce travail, mais s'interroge sur des journées lourdes et une sorte de « course à l'option » qui impose des « journées marathons ». Le proviseur évoque les contraintes qui s'imposent lors de la confection des emplois du temps. Une pause de 90 minutes n'est pas généralisable sans étendre les plages de travail vers le soir ou le samedi. Une discussion s'engage sur les rythmes scolaires ; la parole est donnée aux élèves, qui apprécient le repos du samedi matin. Les internes sont à considérer. Les élèves sont satisfaits de la situation actuelle, qui, rappelle Monsieur Corrotte, s'est beaucoup améliorée. Les personnels techniques Territoriaux expliquent les problèmes de fluidité occasionnés par la recherche de solutions optimales. Des échelles à la desserte sont peut être envisageables, mais un problème de zones propres/ zones sales se posera. La situation actuelle est relativement satisfaisante, même si le décor de la cantine n'est pas aussi agréable que les usagers le souhaiteraient. En tout cas, dès 12h50, tous les élèves ont été servis. Ceux qui arrivent en retard à 13h le font exprès.	



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 5

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

– **Programme d'accueil des parents**

- Septembre : deux réunions plénières suivies d'une rencontre avec les équipes
- Elus au CA : réunion préparatoire aux élections au CA
- Novembre : réunion parents/ profs de seconde
- Réunions parents d'élèves de première seront proposées ponctuellement sur une semaine. Entretien d'étape d'orientation sur la base du volontariat en classe de Première (COP, Professeurs Principaux, Elèves, familles, personnels de Direction)
- Mai-juin : réunion des parents de futurs élèves de seconde

Le programme d'orientation sera abordé lors du prochain CA.

– **Validation du protocole et des soins en cas d'urgence.**

Le proviseur fait passer le document établi.

Un représentant des élèves soulève la question de la formation au PSC1 : il lui est répondu que Madame Roques, Infirmière, le propose à tous les volontaires, qui sont une dizaine chaque année.

Le protocole des soins et des urgences est adopté à l'unanimité.

(Acte administratif 20-2013-2014)

– **L'UNSS**

Pour 17 euros, on peut faire une vingtaine d'activités différentes tout au long de l'année. Une convention existe avec les autres lycées qui permet de varier les activités.

Il existe des tickets de transports pour se rendre sur les lieux des activités. Ils sont à demander aux professeurs d'EPS.

Un délégué des élèves déplore que les élèves de BTS qui ont cours le mercredi après midi ne puissent y participer.

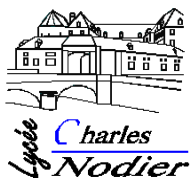
Le programme d'activités est adopté à l'unanimité.

(Acte administratif 21-2013-2014)

– **Calendrier des conseils de classe du premier trimestre**

M. Bergerot fait passer une proposition de calendrier.

M. Corrotte rappelle que l'an dernier, il avait été demandé à ce que les modalités des conseils de classes soient identiques quel que soit le président. Le proviseur précise qu'un règlement, qui unifiera les pratiques lors des conseils de classe, va être diffusé.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 6

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET

Réservé au
Directeur
académique

– **Portes ouvertes**

Le proviseur propose d'aligner la date de la journée Portes Ouvertes sur celle des autres lycées, le 22 mars 2014.

Un label « lycées publics » de Dole proposera un affichage commun.

Le 15 février 2014 auront lieu les Portes Ouvertes de la section BTS Tourisme.

III – Contrats, conventions & marchés

Monsieur le Proviseur informe que deux remarques ont été adressées par le Rectorat (Service Financier) concernant la décision budgétaire modificative prise au CA précédent et concernant le prélèvement sur Fonds de réserve : la DBM a été transmise par Monsieur l'Agent comptable sans l'acte s'y rapportant. Une irrégularité a été également constatée, notamment sur les logements de fonction occupés par NAS (nécessité absolue de service) : le Rectorat a envoyé un modèle de convention conforme à la situation de M. Jeanney, ATT, pour l'attribution de son logement. Monsieur Jeanney ne peut pas être logé par NAS mais on doit lui établir une « convention d'occupation précaire avec astreinte ».

Le proviseur fait passer la liste des conventions à incidence financière auxquelles l'établissement est assujéti.

Le renouvellement des conventions à incidence financière est adopté à l'unanimité.

(Acte administratif 22-2013-2014)

La question des photocopieurs est abordée : une demande a été faite par le proviseur à l'intendance afin de changer tous les appareils de l'établissement.

– **Conventions LAES (lycée d'accueil pour l'excellence sportive)**

Le projet de convention LAES est adopté à l'unanimité.

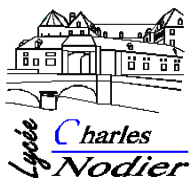
(Acte administratif 23-2013-2014)

– **Utilisation du gymnase et des murs d'escalade par des associations**

Le Club Alpin Français va venir utiliser le mur d'escalade, et il s'acquittera en échange de 450 euros pour l'année.

L'association « Pas de Léopard » utilisera la structure en échange de son entretien.

Le LP Prévert l'utilisera à titre gracieux.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 7

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/11/2013

OBJET	Réservé au Directeur académique
-------	---------------------------------------

La MJC de Dole utilisera le gymnase pour y faire de la danse. (tarif : 300 €)

Le projet de conventions d'utilisation du gymnase et du mur d'escalade est adopté à l'unanimité. (**Acte administratif 24-2013-2014**)

IV – Questions diverses

– Questions diverses posées par les élèves :

- Achat de casiers supplémentaires ? Pas d'endroit où les mettre. Le CVL propose des possibilités au self et au niveau des salles 400 (bâtiment Charité). Des questions de sécurité se posent : il ne faut pas d'entraves à la circulation. On peut aussi rénover certains casiers endommagés, comme le fait remarquer un élève.
- Les élèves proposent de déplacer/ agrandir le self. Le proviseur adjoint convient que la salle est peu conviviale, mais que la situation est complexe.

La séance est levée à 21h15.

Le Président : Monsieur Frédéric SCHWALM, Proviseur

Le Secrétaire de Séance : Madame RONZANI, Professeur